

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 30 septembre 2022

N°24/Foncier

Dénomination de deux ronds-points situés sur l'avenue Alexis Varagne

Le vendredi 30 septembre 2022, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 22 septembre 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Véronique CHAINIAU

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDLHADJELA, M. Maurice BONNARD, Mme Sabrina MORENO, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, M. Pierre LALISSE, Mme Carmen BOGHOSSIAN, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Hervé ZILBER, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : Mme Teresa EVERARD par M. Jean-Louis MARSAC, M. Gourta KECHIT par M. William STEPHAN, Mme Virginie SALIBA par M. Sori DEMBELE

Absents excusés : M. Jean-Pierre IBORRA, M. Mohamed ANAJJAR, M. Bankaly KABA

Absent :

M. le Maire rappelle qu'afin d'éviter des confusions toponymiques, il s'avère nécessaire de préciser les noms de deux ronds-points situés sur l'avenue Alexis Varagne dans le quartier des Carreaux.

M. le Maire propose de dénommer :

1- **rond-point des Carreaux**, le rond-point situé à l'entrée du quartier éponyme, qui articule aujourd'hui les avenues Alexis Varagne et de la Concorde ainsi que la rue Arthur Rimbaud sur l'avenue Pierre Semard. Ce rond-point, avant la réalisation du grand ensemble des Carreaux était communément appelé carrefour de la Ferme, en référence à la ferme qu'il desservait.

2- **rond-point de la fontaine-Victor Roman**, le rond-point, doté d'une fontaine réalisée par le sculpteur Victor Roman, situé sur l'avenue Alexis Varagne et articulant cette dernière avec la rue Voltaire et l'allée Pierre Corneille.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Travaux – Habitat – Développement Durable du 15 septembre 2022,

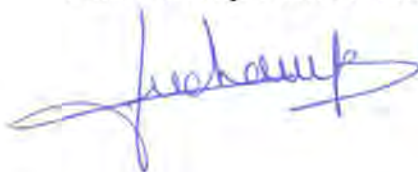
DECIDE, conformément aux plans joints à la présente délibération, de dénommer :

- **rond-point des Carreaux**, le rond-point où l'avenue Alexis Varagne, l'avenue de la Concorde, et la rue Arthur Rimbaud s'articulent sur l'avenue Pierre Semard.

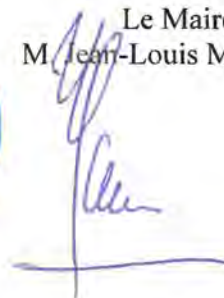
- **rond-point de la fontaine-Victor Roman**, le rond-point situé sur l'avenue Alexis Varagne articulant cette dernière avec la rue Voltaire et l'allée Pierre Corneille.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 32 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Véronique CHAINIAU



Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC

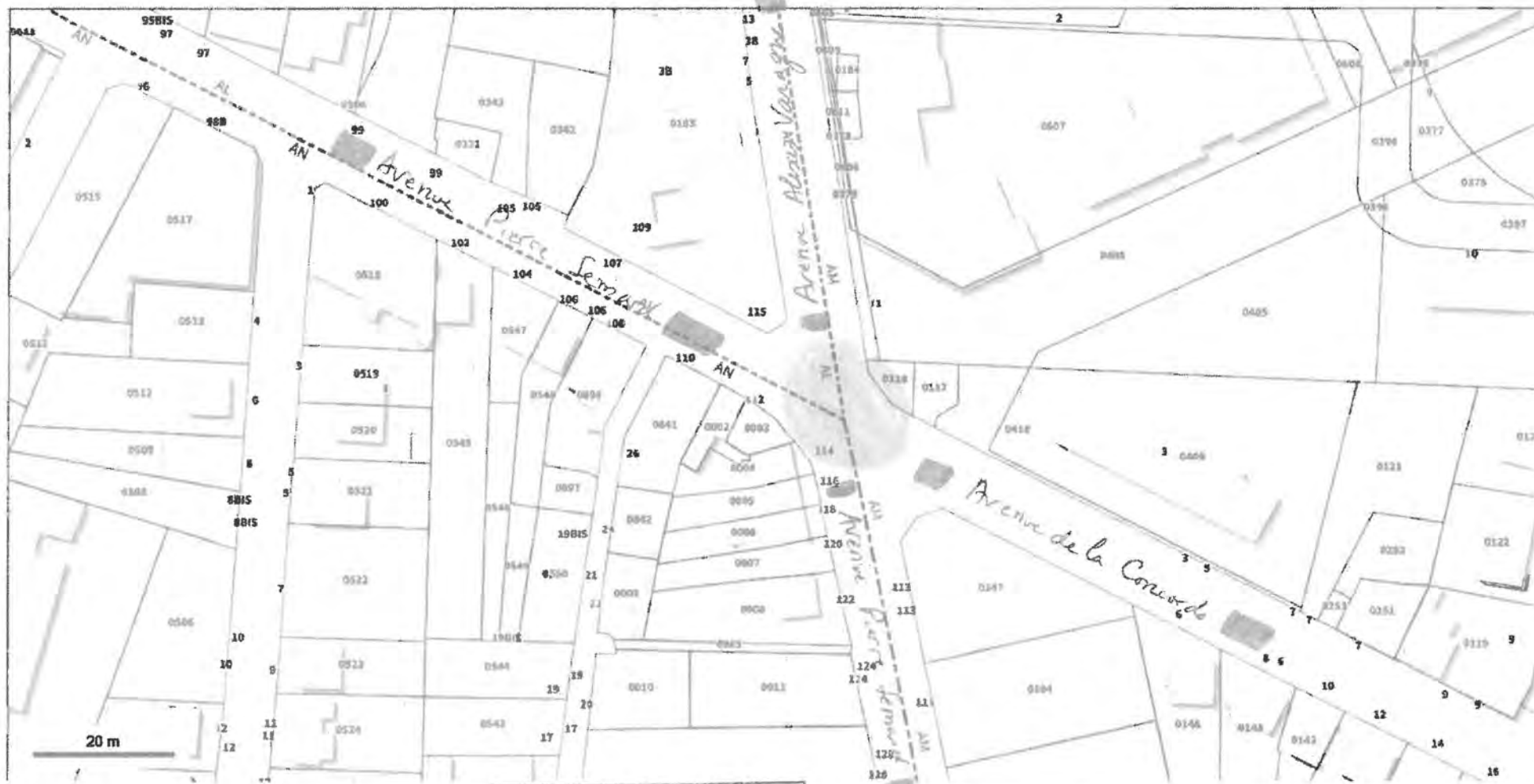


10 OCT. 2022

Publication le :

Transmission en Sous-préfecture le : 10 OCT. 2022

Rond-Point des Carreaux



© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 24' 52" E
Latitude : 48° 59' 57" N

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/parcelles-cadastrales>

VU et ANNEXE
à la délibération du Conseil Municipal
en date, du

3 0 SEP. 2022

Le Maire de Villiers-le-Bel,

M. Le Maire
Jean-Louis MARSAC



R-P de la fontaine-VictorRoman



© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 24' 52" E
Latitude : 49° 00' 03" N

